

HOLDING FTMS
Société par Action Simplifiée Unipersonnelle
au capital de 100,00 euros
Siège social : 1 RUE JEAN-PAUL SARTRE,
77330 OZOIR-LA-FERRIERE
952 800 035 R.C.S. Melun

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS
DE L'ASSOCIÉE UNIQUE PRÉSIDENTE
DU 30 JUIN 2025

Le 30 juin 2025, OZOIR-LA-FERRIERE,

Madame Maria CATARINO,
Demeurant 1 RUE JEAN-PAUL SARTRE, 77330 OZOIR-LA-FERRIERE,
Associée unique de la Société HOLDING FTMS,

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

En sa qualité de Présidente de la Société, Madame Maria CATARINO, associée unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31/12/2024.

II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- L'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2024 ;
- L'affectation des résultats de cet exercice ;

PREMIÈRE DECISION - APPROBATION DES COMPTES

L'associée unique, connaissance prise des comptes de l'exercice clos le 31/12/2024, approuve ces comptes, tels qu'il les a établis, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 12 488,21 euros.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes.

DEUXIÈME DECISION - AFFECTATION DU RESULTAT

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 12 488,21 euros de la manière suivante :

Affectation

Report à nouveau :

- **Au report à nouveau, soit 12 488,21 euros.**

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associée unique et répertorié sur le registre des décisions de l'associée unique.

Madame Maria CATARINO
Associée unique Présidente





BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A-SD 2025



N° 15948 * 07

Formulaire obligatoire (article 302 septies A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		HOLDING FTMS		Néant <input type="checkbox"/> *				
Adresse de l'entreprise		1 RUE JEAN PAUL SARTRE		77330 OZOIR-LA-FERRIERE				
SIRET		9 5 2 8 0 0 0 3 5 0 0 0 1 8						
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 2		Durée de l'exercice précédent * 1 2				
				Exercice N clos le				
				3 1 1 2 2 2 4				
ACTIF		Brut		Amortissements – Provisions				
		Net						
		1		2				
		3						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	012				
		Autres *	014	016				
	Immobilisations corporelles *	028	030					
	Immobilisations financières * (1)	040	042					
	Total I (5)	044	048					
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052				
		Marchandises *	060	062				
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066					
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	6 000	070	6 000		
		Autres * (3)	072	240	074	240		
	Valeurs mobilières de placement	080		082				
	Disponibilités	084	13 692	086	13 692			
	Charges constatées d'avance *	092		094				
Total II	096	19 932	098	19 932				
Total général (I + II)		110	19 932	112	19 932			
PASSIF				Exercice N NET				
				1				
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120	100			
	Écarts de réévaluation			124				
	Réserve légale			126				
	Réserves réglementées *			130				
	Autres réserves	(dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants) *	131)	132		
	Report à nouveau			134				
	Résultat de l'exercice			136	12 488			
	Subventions d'investissement			137				
	Provisions réglementées			140				
	Total I			142	12 588			
Provisions pour risques et charges			Total II	154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164				
	Fournisseurs et comptes rattachés *			166	1 440			
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169)			169	3 200)	172	5 404
	Comptes courants d'associés			173	500			
	Autres dettes			175				
	Produits constatés d'avance			174				
Total III			176	7 344				
Total général (I + II + III)			180	19 932				
RENVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

②

COMPTES DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise SASU HOLDING FTMS		Néant <input type="checkbox"/> *			
A – RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR 018		Exercice N clos le			
				31 12 2024			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210		
	Production vendue {	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215	214		
		Services *		217	218		
					16 000		
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222		
	Production immobilisée *				224		
	Subventions d'exploitations reçues				226		
Autres produits				230			
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	16 000		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234		
	Variation de stocks (marchandises) *				236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240		
	Autres charges externes * : (dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)				242	1 308	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont CFE et CVAE *)		243		244		
	Rémunérations du personnel *				250		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252		
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce par application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI)		255		254		
	Dotations aux provisions				256		
	Autres charges {	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259		262	
dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			260				
Total des charges d'exploitation (II)				264	1 308		
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)					270	14 692	
Produits financiers (III)		280		Charges financières (V)			
				294			
Produits exceptionnels (IV)				290			
Charges exceptionnelles (VI) {	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) *		347		300		
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D) *		348				
Impôt sur les bénéfices * (VII)					306	2 204	
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)					310	12 488	
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	12 488		
				314			
RÉINTEGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *		316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		318				
	Provisions non déductibles *		322				
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice n° 2033-NOT-SD)		324		2 204		
	Divers * dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248	330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) * 249		251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999			
DÉDUCTIONS	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997		
	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986	ZFU – TE (44 octies A)	987		342	
			JEI (44 sexies A)	989			
	ZRD (44 terdecies) *	127	ZRR (44 quindecies)	138			
	Bassions d'emploi à redynamiser (44 duodecies) *	991	France Ruralités Revitalisation (FRR) – art.44 quindecies A *	181			
	ZFANG (44 quaterdecies) *	345	Investissements et souscriptions outre-mer	344			
	BUD (44 sexdecies) *	992	Zone de développement prioritaire (44 septdecies) *	993			
	Dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit			346		350
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies)			655		
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)			643		
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)			645		
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)			647		
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)			648		
		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)			641		
Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)			990				
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)			649				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col.1 / Déficit col.2				352	14 692	354	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *			356			
	Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :					360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col.1 / Déficit col.2				370	14 692	372	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD